



## **«LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORT DES PERSONNES, ÇA SE PARTAGE !»**

*MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2007*

*Par : Guy Sylvain, président du conseil d'administration du Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite et président du Comité organisateur.*

---

### *Mot d'ouverture du Président*

Monsieur le Maire Michel Morin,  
Monsieur le Député de Rivière-du-Loup à l'Assemblée nationale, Mario Dumont,  
Mesdames,  
Messieurs,  
Partenaires du transport des personnes à mobilité réduite,  
Chers amis,

Il me fait énormément plaisir, à titre de président du conseil d'administration et président du comité organisateur du colloque, de vous souhaiter, à mon tour, la bienvenue à ce 20<sup>e</sup> colloque québécois sur le transport des personnes handicapées et à mobilité réduite. Je suis très fier de vous accueillir dans cette belle région du Bas St-Laurent, dans ma ville natale, la belle ville de Rivière-du-Loup.

Mes premiers mots seront bien sûr pour remercier les membres du conseil d'administration de la corporation du colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite et les membres du comité organisateur qui n'ont négligé au cours de la présente année, aucun effort afin que ce colloque-anniversaire soit à la hauteur de vos attentes. Nous sommes tous un peu anxieux du déroulement du colloque, nous espérons qu'il saura rejoindre vos attentes.

Le transport des personnes à mobilité réduite, tout comme l'organisation d'un colloque, se fait avec des hommes et des femmes responsables qui n'ont pas peur des défis, qui acceptent de partager des responsabilités avec leurs collègues, et ce, dans le respect mutuel des personnes.



Tout au long de l'organisation de ce colloque, nous avons cru fermement qu'il était temps d'aborder la question de la responsabilité des partenaires d'où le thème de cette année :

**« La responsabilité du transport des personnes, ça se partage! »**

J'espère que vous avez eu le temps de lire le texte d'introduction qui se retrouve sur le programme et qui résume assez bien ce dont il est question, et ce, dans un langage que tout le monde peut comprendre. Je vous invite à retourner à votre programme si vous n'avez pas eu la chance de lire ce texte. Prenez le temps et lisez-le.

Dans toute la notion de responsabilité et de partage, nous assistons encore et malheureusement en 2007 à des incompréhensions de la notion de partage et de la responsabilité. Des incompréhensions entre les directeurs et les membres du conseil d'administration; entre les membres du CA et les élus; entre la répartition et les chauffeurs. Des expressions comme c'est sa faute; il ne fait pas bien son travail; il ne se mêle pas de ses affaires; il prend des décisions qui ne sont pas de ses responsabilités et j'en passe, sont toujours d'actualité.

Pouvons-nous encore penser qu'il y a des municipalités qui ne connaissent pas encore leur responsabilité dans le transport adapté, ou bien serait-ce que nous ne les informons pas assez peut-être.

Chers partenaires, nous pourrions faire une plénière complète sur ce thème tellement le sujet est vaste et galvaudé. Il y a tellement de travail à faire et de responsabilités différentes en transport des personnes que chacun se doit de s'en tenir à ses tâches et de laisser la chance à son collègue de remplir la sienne.

Jusqu'à maintenant, nous sommes tous d'accord que la croissance des services de transport adapté a été plus que salubre pour un grand nombre de personnes handicapées ou à mobilité réduite. Les services du transport adapté ont facilité, sur l'ensemble du territoire québécois, l'intégration sociale des personnes handicapées. Mais ! Eh oui il y a encore [MAIS DES MUNICIPALITÉS NE SONT PAS ENCORE DESSERVIES... La responsabilité de l'offre de service de transport n'est pas encore comprise.]

Encore aujourd'hui, la demande de transport dépasse l'offre de service de certains de nos organismes de transport. Les besoins, quant à eux, avec la population vieillissante et Dieu sait que les statistiques et les médias nous le font sentir de plus en plus, feront en sorte que les services de transport pour personnes handicapées ou à mobilité réduite seront plus grands que la capacité de l'ensemble des municipalités et des partenaires pourront offrir. Je n'inclus pas ici la demande et l'offre du transport collectif en milieu rural que plusieurs services de transport adapté ont à assurer en plus du service régulier et je passe le volet de l'intégration du transport adapté au transport collectif urbain.



Plus que jamais, vous aurez à **partager** vos ressources et vos responsabilités. Décideurs municipaux, partenaires gouvernementaux, transporteurs et tous ceux qui, de près ou de loin, êtes liés à ce mode de transport, vous aurez à prendre davantage conscience des responsabilités que vous devrez tous ensemble partager, pour continuer à offrir des services de qualité, des services répondant à votre milieu.

L'une des responsabilités qui nous incombent en premier lieu est la planification du service de transport, son offre de service, le lien rapprochant de plus en plus nos municipalités avec l'utilisateur. Dans le fonctionnement d'un service de transport adapté, il est impératif de tenir compte (et nous ne le répèterons jamais assez) de la qualité du service. La satisfaction de l'utilisateur est gage de réussite. Lorsque tous les acteurs se concertent, et prennent en compte leurs responsabilités et surtout apprennent à partager, ainsi les règles de fonctionnement sont claires et précises. ***Un service de qualité est gage de réussite.***

À l'exception des grandes Sociétés de transport, combien d'entre vous avez élaboré un plan de développement avec vos municipalités, combien d'entre vous avez à jour votre plan de transport approuvé par vos municipalités participantes, votre guide à l'utilisateur? Et j'en passe. Un service de transport ça se planifie dans son organisation opérationnelle. **Planifier, c'est aussi partager et partager c'est savoir prendre sa place.**

Également, il ne faut surtout pas oublier que certaines tâches relèvent de la Loi des cités et villes et du Code municipal en ce qui concerne certaines approbations, donc des tâches dévolues aux autorités municipales. D'autres tâches sont sous la responsabilité d'un CA. Comment se fait-il que certains CA ne prennent à peu près pas de décisions au profit du directeur de transport qui est pourtant l'employé du CA? Nous pourrions citer de nombreux autres exemples.

Il arrive parfois que nous ayons l'impression que tout ce que nous avons dit et exprimé dans les 20 ans de colloque, que l'on n'ait pas compris encore le sens de RESPONSABILITÉ et PARTAGE, tellement les responsabilités dans certains services sont mal connues, mal définies et mal réparties.

Chers amis, nous avons la chance au cours des prochains jours de réfléchir et d'approfondir ce concept de la responsabilité et du partage. Que nous soyons dans un petit service ou dans un service de taille plus importante, questionnons notre façon de faire et arrêtons surtout de dire que tout va bien, que les problèmes d'organisation et planification ne se passent qu'ailleurs. Si le Ministère des Transports venait à faire des audits dans nos organisations de transport, il trouverait sûrement plein de surprises.

En parlant du Ministère des Transports, je ne peux m'empêcher de souligner le travail des fonctionnaires, de toutes catégories et de leur dire MERCI pour tout le soutien apporté à l'organisation du Colloque depuis les 20 dernières années et au développement de nos organismes de transport jusqu'à ce jour. Monsieur Martin, directeur du transport terrestre des personnes, sachez faire part à tout votre personnel et à l'organisation gouvernementale, politique et autre, nos plus sincères MERCI!



Mesdames, Messieurs, soyons fiers du rôle que l'on nous a assigné dans l'organisation et assumons nos **r e s p o n s a b i l i t é s**. En jouant pleinement notre rôle, nos organisations ne s'en porteront que mieux tout en éloignant les tiraillements et les discussions stériles sur le « qui fait quoi ».

Je vous souhaite un colloque enrichissant, des plus profitables, un colloque qui vous permettra de rencontrer vos collègues et de sortir *grandi* des ateliers que nous avons planifié à votre demande et des discussions qui y seront tenues.

Bon colloque à tous et à toutes.

Merci !